

Lingolsheim, le mardi 31 mars 2020.

## CORONAVIRUS. COVID-19 FICHE PREVENTION POLICE MUNICIPALE/ASVP/GARDE-CHAMPETRE

ASVP : agents de surveillance de la voie publique

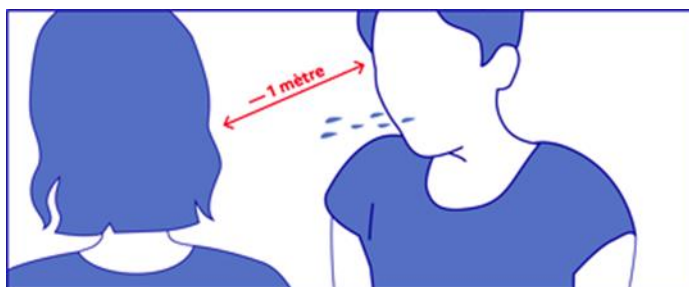
### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS COVID-19 ?

➤ **Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :**

- sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection ;
- rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

➤ **Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :**

- un risque important de transmission est le contact des mains non lavées. Sur les surfaces contaminées (objets, poignées...), le virus peut survivre jusqu'à 3 heures sur des surfaces inertes sèches et jusqu'à 6 jours en milieu humide ;
- quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.



1

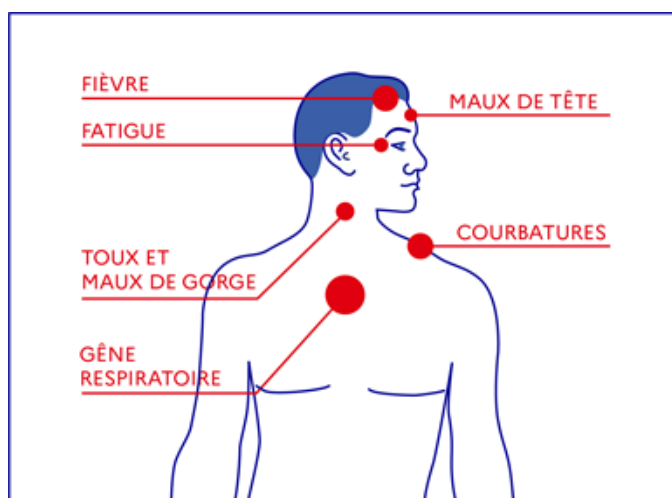
Face à face pendant au moins 15 minutes

2

Par la projection de gouttelettes

## A RETENIR ET A METTRE EN ŒUVRE

### LES SIGNES DE LA MALADIE COVID-19



Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

### LA DISTANCE A RESPECTER ENTRE INDIVIDUS



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres

### LES GESTES BARRIERES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

## RECOMMANDATIONS

### RESPECTEZ LA DISTANCIATION SOCIALE

Eviter les contacts physiques avec autrui et respectez la distanciation sociale d'au moins un mètre à l'égard des usagers et des collègues

- Respecter et faire respecter par l'utilisateur les règles de distanciation (1 mètre minimum) ;
- proscrire les contacts physiques entre collègues et avec les usagers (serrage de mains, accolade ...) ;
- privilégier l'accueil téléphonique des usagers afin de limiter les déplacements au poste de police ;
- aménager l'accueil en :
  - mettant en place et en identifiant une zone de courtoisie physique d'environ 1m ;
  - installant des « pare-éternuements » de type plexiglas ou en verre (hygiaphone) devant l'accueil physique ;
  - mettant à disposition des personnes des mouchoirs à usage unique, une poubelle sans contact, du savon ou du gel hydro-alcoolique ; des désinfectants à base d'alcool, des désinfectants et des serviettes jetables ;
  - organisant un sens de circulation ;
  - Limitant le nombre de personnes.
- aérer les locaux et s'assurer du bon fonctionnement des systèmes de ventilation.

### EVITEZ DE TOUCHER LES SURFACES CONTAMINEES

- Privilégier le contrôle visuel à distance aux échanges de documents et/ou d'objets avec un usager. En cas de contact, procéder à un lavage des mains au savon puis séchage ou à une friction des mains avec une solution hydro-alcoolique, immédiatement après l'échange ;
- si un agent doit ouvrir la porte pour faire entrer ou sortir un usager, se laver immédiatement les mains après ;
- privilégier l'usage d'un stylo personnel par l'utilisateur en cas de documents à remplir. Sinon, mettre à disposition du public des stylos à « usage unique ». Ceux-ci seront récupérés dans un bac pour être désinfectés en fin de journée ;
- désinfecter les surfaces : la borne d'accueil après chaque personne, et régulièrement les poignées de portes, interrupteurs etc... ;
- nettoyage et désinfection régulier des locaux, bureaux et ainsi que du matériel partagé (radio, télécommunication...) ;
- sanitaires : fermer la cuvette avant de tirer la chasse, désinfecter après chaque passage, se laver les mains au savon avant et après chaque passage aux toilettes ;
- se laver les mains après tout retrait d'Équipement de Protection Individuelle (EPI) ;
- définir une zone pour les vêtements civils, à séparer des vêtements de travail ;
- limiter la formation d'aérosols : ne pas secouer les vêtements, privilégier le nettoyage humide au passage de l'aspirateur, séchage des mains avec du papier absorbant ...

## EQUIPEMENT

Lorsqu'il n'est pas possible d'éliminer le danger, comme cela est le cas pour un certain nombre de situations de travail dans le contexte épidémique actuel, différents types de mesures sont à mettre en place, visant à protéger les travailleurs ou à réduire le risque. Il s'agit de mesures techniques, organisationnelles, la mise en œuvre de pratiques favorisant la sécurité au poste de travail, et en dernier lieu le recours aux EPI.

C'est une combinaison de mesures de contrôle qui sera nécessaires pour protéger de manière adéquate les travailleurs contre l'exposition au SRAS-CoV-2.

### Savon/gel hydro-alcoolique :

- aux différents points de passage du personnel ;
- ne plus utiliser les séchages à main à pression d'air, privilégiez des essuie-mains jetables.

### Gants et lunettes de protection :

- à usage unique ;
- former le personnel à leurs usages.

### Masque :

- les masques chirurgicaux sont portés au cas par cas, notamment en cas d'interpellation ou de contact avec une personne malade ou suspect de l'être ;
- les agents doivent être formés à leur bonne utilisation.

N.B. 2 types de masques :

- masques **chirurgicaux** ou anti-projection : éviter les **projections** ou sécrétions respiratoires des voies aériennes du porteur dans l'environnement. Limite l'exposition aux gouttelettes potentiellement infectieuses d'une personne ;
- masques **FFP2** : protections respiratoires **filtrantes**. Réduit la diffusion par voie aérienne d'agents infectieux de très petite taille. Ex : ils permettent d'assurer une protection respiratoire nécessaire au Covid-19 lors des soins invasifs réalisés par le personnel soignant.

Par ailleurs, dans le contexte épidémique actuel et face à la pénurie de masques de protection respiratoire et afin de réserver ces masques au personnel soignant, les instances officielles souhaitent disposer de masques alternatifs destinés aux travailleurs en activité autres que ceux exerçant en contexte de soin de santé.

### Entretien du matériel :

- tout le matériel (voiture, ordinateurs, matériel commun, armement...) doit être décontaminé à chaque début et fin de service avec des solutions désinfectantes mises à disposition ;
- désinfecter le poste de conduite à chaque changement de conducteur et le véhicule après chaque usager transporté ;
- aérer régulièrement le véhicule.

Les agents doivent être formés à l'usage de ces produits et aux normes d'utilisation recommandées par le fabricant

## INTERPELLATION D'USAGERS DEVANT ETRE TRANSPORTES

- limiter les interpellations, leurs intensités et la durée ;
- faire porter un masque chirurgical à la personne transportée ;
- porter un masque chirurgical dès que le véhicule est partagé par plusieurs personnes ;
- s'il existe des symptômes respiratoires, toux, essoufflement ou un doute important concernant un cas de COVID-19 contacter le 15 pour signaler le cas, et isoler la personne ;
- installer un « pare-éternuement » entre l'avant et l'arrière du véhicule ;
- protéger les sièges à l'aide par exemple de housses de protection jetables à changer après chaque transport ;
- aérer le véhicule.

### SOURCES :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Source des images présentées dans la première partie du document

Le site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/>

Fiches conseils métiers pour les salariés et les employeurs [par secteur professionnel ou par métier](#) : (mis à jour le 31-03-2020)

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-covid-19-fiches-conseils-metiers-pour-les-salaries-et-les>

Coronavirus : Questions/réponses pour les entreprises et les salariés

Fiches par métier en cours d'élaboration

Plaquette | Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la (...) Téléchargement (3.1 Mo)

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

Appui scientifique et technique de l'Anses Demande n° «2020-SA-0046 »

<https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2020SA0046.pdf>

Veuillez accepter, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Médecins de prévention :

**Dr Sonia MORVILLE et Dr Irelde MARIAZZI**